



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Bruno SIRE,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Claudine CHAMBERT, Ingénieur d'études, Directrice du Service Commun des Relations Européennes et Internationales (SCREI)

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant le CF3 : 900006 – Service Commun Relations Européennes et Internationales

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Claudine CHAMBERT, M. Pierre EGEA, Professeur des Universités, Vice-président des Relations Internationales et des Pays de l'UE reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet au 17 janvier 2015.

Fait à Toulouse,
Le 17 janvier 2015

La délégataire,

Claudine CHAMBERT

Le délégataire,

Pierre EGEA

Le Président,

